



Genève, le 25 avril 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département des finances

L'office des poursuites développe son service au public

L'office des poursuites facilite la vie de ses usagers au moyen de nouvelles prestations par internet. Il est désormais possible d'obtenir en ligne un extrait du registre des poursuites. L'authenticité de ce document peut être vérifiée par voie informatique. En outre, les débiteurs peuvent connaître le solde exact d'une poursuite et le régler par internet.

Confronté à une croissance de son activité, l'office des poursuites (OP) de l'Etat de Genève exploite le potentiel de ses nouveaux outils informatiques afin de répondre au mieux aux besoins de ses usagers. Il propose de nouvelles prestations en ligne.

S'il était déjà possible de demander par internet un extrait du registre des poursuites, celui-ci était toutefois transmis par voie postale. Désormais, tout internaute peut l'obtenir en ligne dans un délai de deux jours. Il est aussi possible de vérifier l'authenticité d'un extrait du registre des poursuites par voie informatique. Une agence immobilière ou un employeur peut de la sorte s'assurer qu'un extrait qui lui est soumis correspond à la réalité.

Autre nouveauté : un débiteur peut dorénavant consulter à tout moment le solde exact d'une poursuite, intérêts compris. Il lui est aussitôt possible de régler ce solde par e-banking.

Des prestations en ligne supplémentaires sont prévues ces prochains mois, tant pour les créanciers que les débiteurs.

De nouvelles informations à disposition

Le nouveau système informatique dont s'est doté l'OP en 2016 permet d'enrichir les données statistiques, ce qui sera utile pour engager des actions adéquates. Il est ainsi possible de connaître le nombre de réquisitions de poursuites par secteur géographique, ce qui peut faciliter par exemple des actions de prévention et d'information ciblées.

Pour accéder aux prestations en ligne de l'OP : <https://www.ge.ch/poursuites-faillites>

Pour toute information complémentaire : M. Henri Roth, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. 022 327 98 22 / 076 616 70 77.